

Commune de CHANTEPERIER

...

Protection des captages dénommés Balmettes 1, Peyrouses et les Veyres situés sur la Commune de CHANTEPERIER (38)

D7	RAPPORT SUR LE TRAÇAGE AU SEL EN AMONT DU CAPTAGE DE PEYROUSE – AT'EAU – 10/12/2014
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Au préalable, rappelons que les données présentées ci-après ont été collectées préalablement à la fusion des communes de Chantelouve et du Périer effective au 1er janvier 2019. Ainsi, les données qui suivent concernent uniquement le territoire du PERIER car seule cette ancienne commune est alimentée par les ouvrages. La mise à jour des données porte uniquement sur le territoire du PERIER.

COOPERATIVE A.T.EAU

**TRACAGE AU SEL SUR LE COURS D'EAU « TORRENT DE LA
PISSE » EN AMONT DU CAPTAGE DES PEYROUSES**

COMMUNE DU PERIER

Rapport d'intervention

A.T.EAU soutenue par

Rhône-Alpes Région

A.T.EAU / Société Coopérative Ouvrière de Production à responsabilité limitée à capital variable

SIRET : 489 182 865 RCS Grenoble APE : 7112 B

7, rue Alphonse TERRAY 38000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 22 81 11 / Fax : 04.76.22.90.15 / Mel : ateau@ateau.fr

COOPERATIVE A.T.EAU

CAMPAGNE DE METROLOGIE

1. STRUCTURE DE L'OFFRE

Cette mission a eu pour but de :

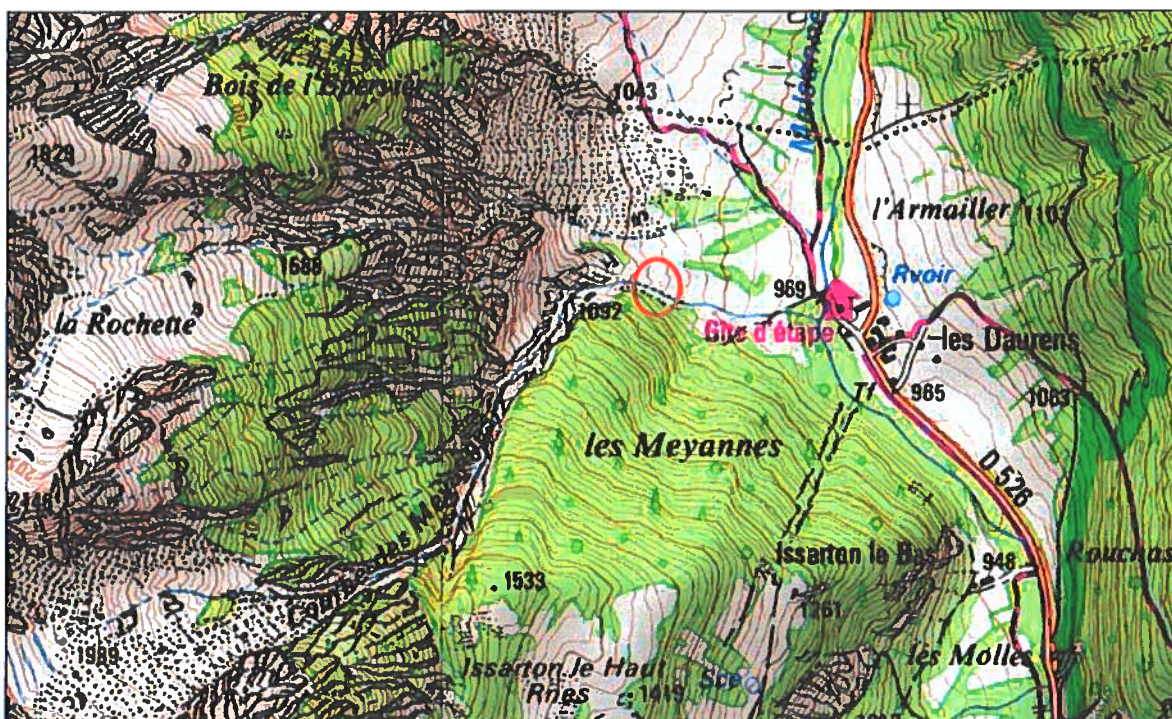
- ❖ Mesurer la conductivité au niveau du cours d'eau en amont du captage et de l'ouvrage de captage, afin de contrôler l'absence de minéralisation entre les 2 points.
- ❖ Mesurer le temps de transfert de l'eau entre les 2 sites.

2. POINTS DE MESURES

La campagne de métrologie comprend la mesure de la conductivité :

- de manière ponctuelle au niveau de la cascade de la Pisse,
- en continu au niveau de l'ouvrage de captage des Peyrouses.

La mesure de la conductivité en continue sera effectuée grâce à un enregistreur de type RT+ Isodaq A41, un conductimètre APW et une sonde de conductivité.



Situation du captage sur l'IGN

COOPERATIVE A.T.EAU

3. METHODOLOGIE POUR LE TRACAGE

La méthodologie a été réalisée selon les étapes suivantes :

- ❖ Installation au niveau du captage des Peyrouses

La sonde de conductivité a été étalonnée sur place et installée au niveau du captage.
Le pas de temps d'enregistrement est de 1 minute.
Lors de l'installation, la conductivité était d'environ 100 μ S.



Sonde de conductivité au captage des Peyrouses

- ❖ Installation au niveau de la cascade de la Pisse

La sonde de conductivité a été étalonnée sur place et installée au niveau de la cascade.
Le pas de temps d'enregistrement est de 1 minute.
Lors de l'installation, la conductivité était d'environ 90 μ S.

COOPERATIVE A.T.EAU



Sonde de conductivité à la cascade de la Pisse

❖ Injection du sel alimentaire

5 kg de sel a été injecté dans le cours d'eau. Le sel a été préalablement dissout. Le sel utilisé est alimentaire, sans risque pour la consommation.

❖ Suivis de la conductivité

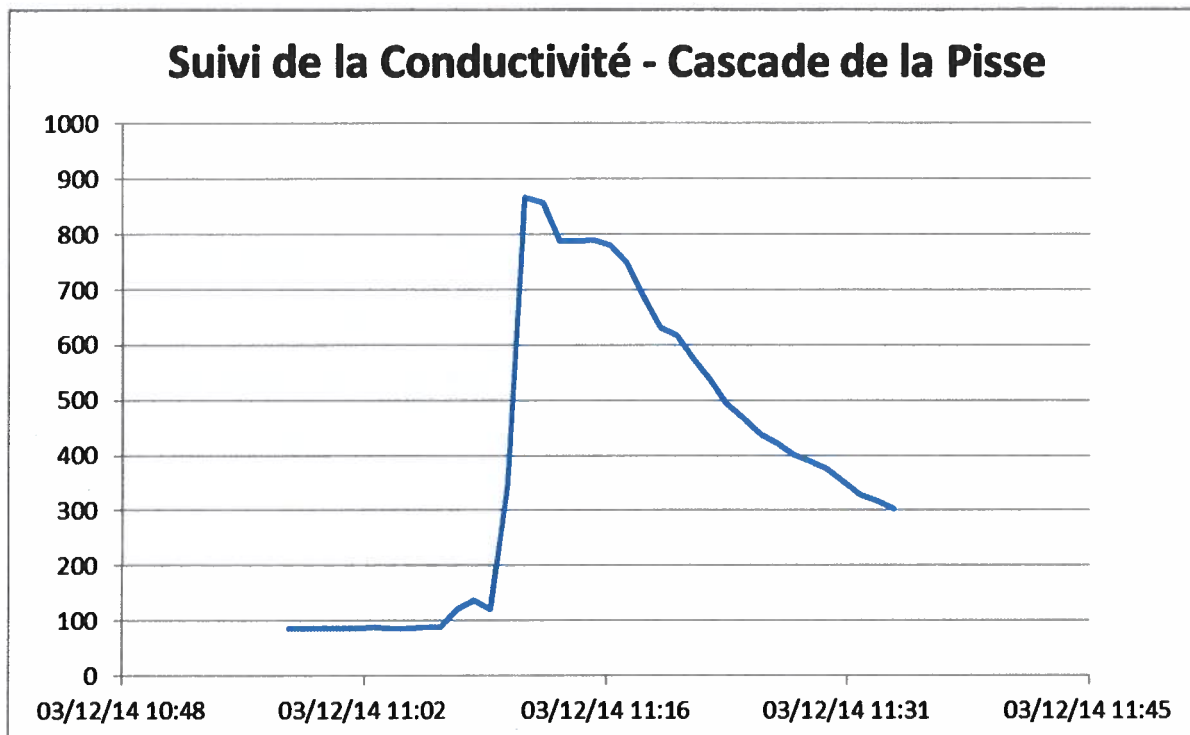
La conductivité a été suivie au niveau des 2 ouvrages. Après mesure du pic de conductivité, les appareils ont été démontés.

COOPERATIVE A.T.EAU

4. MESURES DE LA CONDUCTIVITE

Les mesures enregistrées sont présentées ci-dessous.

❖ Cascade de la Pisse



Statistiques sur la période de mesures :

Minimum	85 µS
Maximum	866 µS

Le pic de conductivité correspond au passage du nuage de sel.
L'injection a eu lieu le 03/12/2014 entre 11h05 et 11h10.
Le pic a été mesuré à 11h12.

❖ Captage des Peyrouses

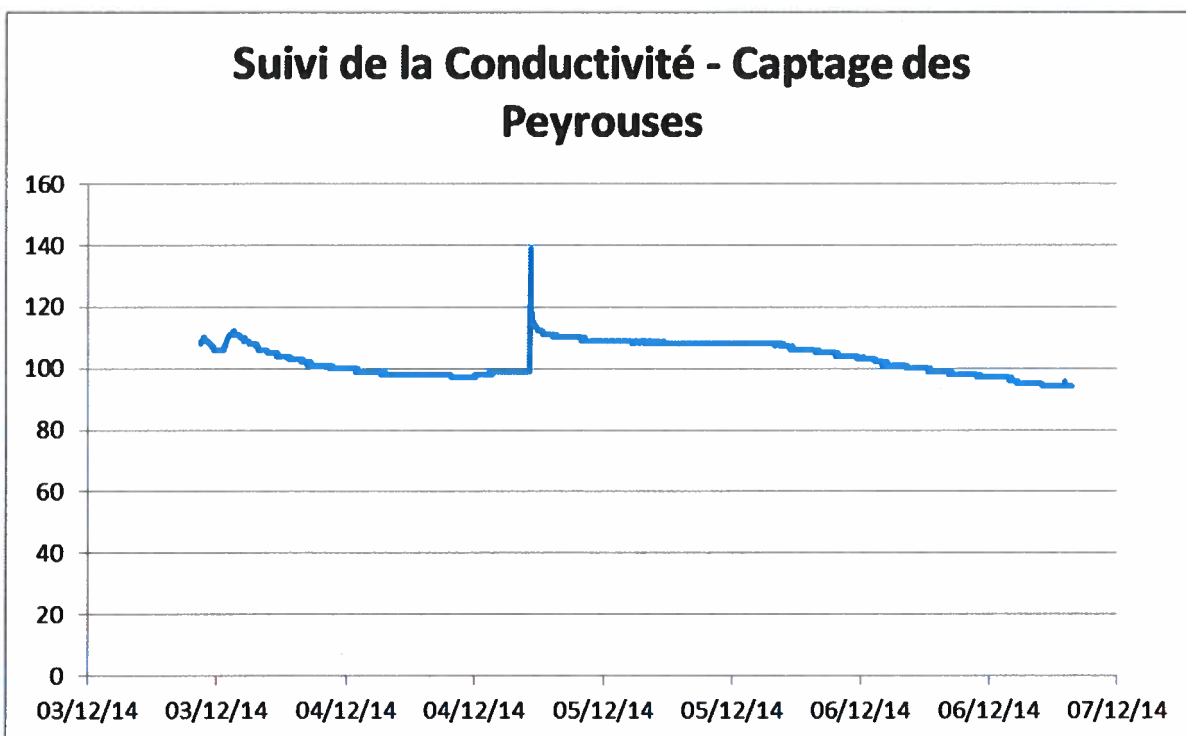
Le graphique est présenté page suivante.

Statistiques sur la période de mesures :

Minimum	94 µS
Maximum	139 µS

La conductivité mesurée au niveau du captage est légèrement supérieure à celle du cours d'eau de la Pisse (faible minéralisation de l'eau).
Le pic de conductivité est peu prononcé (variation d'environ 40 µS). Ce dernier a eu lieu le 04/12/2014 à 17h14, soit 30h02 après la mesure du pic à la cascade.

COOPERATIVE A.T.EAU



CONCLUSIONS

Lors de la pose des appareils, la conductivité a été mesurée à :

- ❖ 85 µS au niveau de la cascade de la Pisse
- ❖ 108 µS puis baisse jusqu'à 97 µS au niveau du captage des Peyrouses

Suite à l'injection de sel au niveau de la cascade de la Pisse, le 03/12/2014 vers 11h05 :

- ❖ Le pic de conductivité, très marqué (866 µS), a été mesuré à 11h12 au niveau du cours d'eau
- ❖ Le pic de conductivité, peu marqué (139 µS), a été mesuré le 04/12/2014 à 17h14 au niveau du captage des Peyrouses.

L'équipe d'A.T.EAU reste disponible pour tout complément d'information.

Fait à Grenoble,
Le 10/12/2014

S.C.O.P. A.T.EAU
7, rue Alphonse Terray
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 22 81 11
Fax 04 76 22 90 15

Le chiffrage sommaire des coûts des travaux résulte de la description des travaux nécessaires faite aux pièces B4 et B5 et de l'application de prix unitaires établis dans des procédures similaires. Elle porte d'une part sur la pose de clôtures clôture et d'autre part sur la réalisation des différents travaux de mise en conformité prescrits et de la mise en place des périmètres de protection.

Prix	Désignation	GENERAL				Captage des Balmettes		Captage de Peyrouse		Captages des Veyres	
		U	Q	P.U	Produit H.T.	Q	Produit H.T.	Q	Produit H.T.	Q	Produit H.T.
A Acquisition des terrains (hors frais notariés et de publication)											
1	Délimitation, bornage et établissement du document d'arpentage	FT	4	1000.00	4 000.00 €	1	1 000,00 €	1	1 000.00 €	2	2 000.00 €
2	Acquisition des terrains	m ²	0	0.40	0.00 €	0	0,00 €	0	0.00 €	0	0.00 €
TOTAL H.T CHAPITRE A					4 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	2 000.00 €			
B Travaux de Clôture											
1	Débroussaillage pour pose de clôture	ml	0	15.00	2 046.00 €	0	0.00 €	110	2 046.00 €	0	0.00 €
2	Création de sentier de 50 cm de large pour accéder aux captages	ml	0	40.00	1 488.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	30	1 488.00 €
3	Fourniture et mise en place d'une clôture amovible avec système d'ancrage	ml	0	40.00	19 840.00 €	0	0.00 €	400	19 840.00 €	0	0.00 €
4	Fourniture et mise en place d'une clôture fixe grillagée sur poteaux métalliques	ml	0	45.00	8 928.00 €	0	0,00 €	110	6 138.00 €	50	2 790.00 €
TOTAL H.T CHAPITRE B					32 302.00 €	0.00 €	28 024.00 €	4 278.00 €			
C Travaux de Mise en conformité des captages											
Ouvrages des Balmettes											
1	Pose de cunettes de récupération des eaux de pluies sur le chemin forestier en amont du captage (10 cunettes de 4 ml)	ml	40	186.00	7 440.00 €	40	7 440,00 €	0	0.00 €	0	0.00 €
2	pose de panneaux indiquant la présence d'un périmètre de protection (devant le captage et dans le PPR le long de la piste forestière)	FT	5	310.00	1 550,00 €	5	1 550,00 €	0	0.00 €	0	0.00 €
3	Mise en place chantier	FT	1	1 240.00	1 240.00 €	1	1 240,00 €				
4	Déconnexion du drain du captage n°2	FT	1	372.00	372.00 €	1	372,00 €	0	0.00 €	0	0.00 €
5	Mise en place d'une dérivation provisoire pendant les travaux (regard, tuyau, vannes)	FT	1	5 580.00	5 580.00 €	1	5 580,00 €				
6	Remise en état (impermeabilisation) ouvrage 2 (nettoyage, crépine, joint porte, grille,enduit,...)	FT	1	4 960.00	4 960.00 €	1	4 960.00 €				
Ouvrage de Peyrouses											
1	Reprise du pas de porte de l'ouvrage afin que les eaux parasites ne puissent pénétrer dans l'ouvrage (retrait de matériaux sur 30 cm et création d'un pan incliné, et intégration d'une rigole)	FT	1	1 860.00	1 860.00 €	0	0.00 €	1	1 860.00 €	0	0.00 €
2	installation d'un poste de traitement de désinfection de l'eau par Ultra-violet en amont du premier abonné en rive gauche du torrent de Malsanne	FT	1	24 800.00	24 800.00 €	0	0.00 €	1	24 800.00 €	0	0.00 €
Ouvrages des Veyres											
1	Amélioration de l'étanchéité du regard de collecte (ragréage des parois), rehausse du regard, dégagement du pourtour, et pose d'un capot foug	FT	1	1 426.00	1 426.00 €	0	0,00 €	0	0.00 €	1	1 426.00 €
TOTAL H.T CHAPITRE C					49 228.00 €	22 142.00 €	26 660.00 €	1 426.00 €			
MONTANT TOTAL HORS TAXES DES TRAVAUX					85 530.00 €	22 142.00 €	55 684.00 €	7 704.00 €			
HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE ET IMPREVUS (15% environ)					12 828.00 €	3 321.00 €	8 352.00 €	1 155.00 €			
MONTANT TOTAL HT					98 358.00 €	25 463.00 €	64 036.00 €	8 859.00 €			
T.V.A 20%					19 671.60 €	5 092.60 €	12 807.20 €	1 771.80 €			
MONTANT T.T.C					118 029.60 €	30 555.60 €	76 843.20 €	10 630.80 €			

Pour l'ensemble de ces travaux, la Commune sollicitera l'aide de l'Agence de l'Eau RHONE-MEDITERRANEE-CORSE et du CONSEIL GENERAL qui pourront les subventionner jusqu'à hauteur de 50 % de leur montant hors taxe.

Mise à jour mai 2023

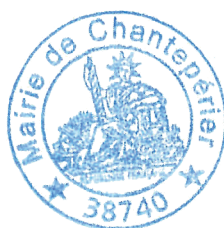
ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Commune de CHANTEPERIER

Protection des captages dénommés
Balmettes 1, Peyrouses et les Veyres
situés sur la Commune de CHANTEPERIER (38)

D5	PLANS ET ETAT PARCELLAIRE DES PERIMETRES DE PROTECTION
----	-----------------------------------------------------------



Corrections au
17/3/2023

Au préalable, rappelons que les données présentées ci-après ont été collectées préalablement à la fusion des communes de Chantelouve et du Périer effective au 1er janvier 2019. Ainsi, les données qui suivent concernent uniquement le territoire du PERIER car seule cette ancienne commune est alimentée par les ouvrages. La mise à jour des données porte uniquement sur le territoire du PERIER.

Département de l'ISERE

- oOo -

Commune de LE PERIER

Protection du captage n° 1
des Balmettes

ETAT PARCELLAIRE

**PERIMETRES DE PROTECTIONS
IMMEDIATE ET RAPPROCHEE**

Handwritten notes in red ink:
13/03/2015
13/03/2015



Siège

Parc technologique - Créatheque 1
Route de Sandrans - 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Téléphone 04 74 50 08 14 - Télécopie 04 74 50 21 66
E-mail : st-trivier@axis-conseils-ra.com

Dressé en AOUT 2015

Captage n° 1 des Balmettes
PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
Mairie
Au Bourg
38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER														
INDICATIONS CADASTRALES				EMPRISE					RESTE AU PROPRIETAIRE					
Sn	N°	Lieu-dit	Nat.	Surface			Surface			N°	Surface			N°
				ha	a	ca	ha	a	ca		ha	a	ca	
E	488	Bois des Balmettes	Futaie	12	65	48	15	00	env	488p	12	65	48	488
<i>Le propriétaire est maître d'ouvrage de l'opération</i>														

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage n° 1 des Balmettes
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
 Mairie
 Au Bourg
 38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES							SERVITUDES		
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
E	488	Bois des Balmettes	Futaie	12	65	48	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
E	489	Bois des Balmettes	Futaie	2	85	70	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
E	490	Bois des Balmettes	Futaie	12	18	78	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage n° 1 des Balmettes
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Madame COMBE Edith
 106 cheminement de la Cote du Crozet 38770 MONTEYNARD (parcelle E 634)
 ancien propriétaire Mr Mme CHATTARD René (décédés)

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES							SERVITUDES		
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
E	634	Pré Chava	Lande		26	30		26	30

Origine de propriété :

Propriétaires par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage n° 1 des Balmettes
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Monsieur Xavier Jules Emile Lucien SIAUD
né le 28 Octobre 1934 à LE PERIER (38)
demeurant 577, VC n° 151 de la Couchoua – 83330 LE BEAUSSET
époux séparé de biens de DODE Jeanne Denise Henriette

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES						SERVITUDES			
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
E	635	Pré Chava	Lande		11	30		11	30

Origine de propriété :

Propriétaire aux termes d'un acte d'acquisition-licitation dressé le 16 Avril 1962 par Me COSTE et publié au 3^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE le 21 Juillet 1962, volume 7747 numéro 29.

Captage n° 1 des Balmettes
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Monsieur Hervé LAMBERT
 237 Chemin de Clapier-Noir 38740 CHANTPERIER (parcelle E 636)
 ancien propriétaire Mr Mme BAUCHON Fortuné (décédés)

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES						SERVITUDES			
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
E	636	Pré Chava	Lande		40	00		40	00

Origine de propriété :

Propriétaires par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Département de l'ISERE

- oOo -

Commune de LE PERIER

Protection du captage des Veyres

ETAT PARCELLAIRE

**PERIMETRES DE PROTECTIONS
IMMEDIATE ET RAPPROCHEE**



Siège

Parc technologique - Créteilque 1
Route de Sandrans - 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Téléphone 04 74 50 08 14 - Télécopie 04 74 50 21 66
E-mail : st-trivier@axis-conseils-ra.com

Dressé en AOUT 2015

Captage des Veyres

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
Mairie
Au Bourg
38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER														
INDICATIONS CADASTRALES				EMPRISE					RESTE AU PROPRIETAIRE					
Sn	N°	Lieu-dit	Nat.	Surface			Surface			N°	Surface			N°
				ha	a	ca	ha	a	ca		ha	a	ca	
D	682	Lalinière	Futaie		68	50	1	20	env	682p		68	50	682
D	699	La Salsette	Lande		49	35	1	20	env	699p		49	35	699
<i>Le propriétaire est maître d'ouvrage de l'opération</i>														

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage des Veyres
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
Mairie
Au Bourg
38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES							SERVITUDES		
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
D	682	Lalinière	Futaie		68	50	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
D	698	La Salsette	Lande		39	00	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
D	699	La Salsette	Lande		49	35	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
D	702	La Salsette	Futaie	30	09	82	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Département de l'ISERE

- oOo -

Commune de LE PERIER

Protection du captage de Peyrouses

ETAT PARCELLAIRE

**PERIMETRES DE PROTECTIONS
IMMEDIATE ET RAPPROCHEE**



Siège

Parc technologique - Créatèque 1
Route de Sandrans - 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Téléphone 04 74 50 08 14 - Télécopie 04 74 50 21 66
E-mail : st-trivier@axis-conseils-ra.com

Dressé en AOUT 2015

Captage de Peyrouses
PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
Mairie
Au Bourg
38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER														
INDICATIONS CADASTRALES				EMPRISE					RESTE AU PROPRIETAIRE					
Sn	N°	Lieu-dit	Nat.	Surface			Surface			N°	Surface			N°
				ha	a	ca	ha	a	ca		ha	a	ca	
F	44	Champ Meyanne	Lande		71	82		8	00	44p		71	82	44
							<i>Le propriétaire est maître d'ouvrage de l'opération</i>							

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage de Peyrouses
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Commune de LE PERIER
 Mairie
 Au Bourg
 38740 LE PERIER

Code SIREN : 213 803 026

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES							SERVITUDES		
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
F	17	Les Balmes	Lande	6	89	37	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
F	44	Champ Meyanne	Lande		71	82	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
F	304	La Rochette	Lande	12	32	00	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		
F	305	La Rochette	Lande	13	07	00	<i>Partie de la parcelle seulement</i>		

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Captage de Peyrouses
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Identité des propriétaires :

Monsieur COTTE Marc
 2539 route du Col Les Contérents 38740 CHANTEPERIER (parcelle F43)
 ancien propriétaire Mr COTTE Aimé (décédé)

Commune de LE PERIER									
INDICATIONS CADASTRALES							SERVITUDES		
Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface			Surface		
				ha	a	ca	ha	a	ca
F	43	Champ Meyanne	Pâture		9	60		9	60

Origine de propriété :

Propriétaire par acte antérieur au 1^{er} Janvier 1956.

Commune de CHANTEPERIER (38)

Dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréé



Plan du réseau d'adduction et de distribution secteur Veyres

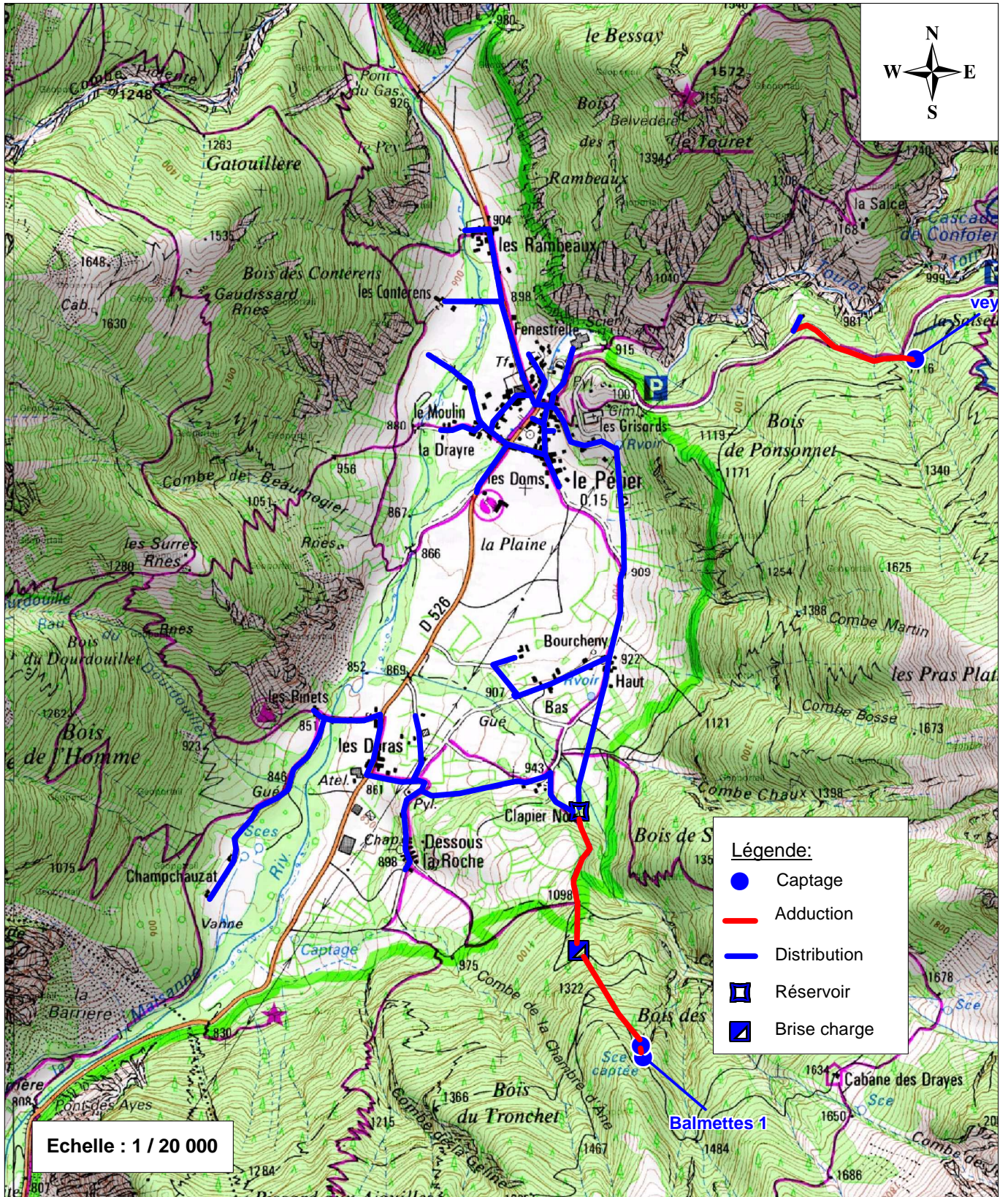
ETAPES Environnement
B.P. 4 - Rue des Bons Amis
01540 VONNAS

Dossier n°EE1122 - ALBC
Août 2011

Pièce B2

Commune de CHANTEPERIER (38)

Dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréé



Plan du réseau d'adduction et de distribution secteur Balmettes

Pièce B2

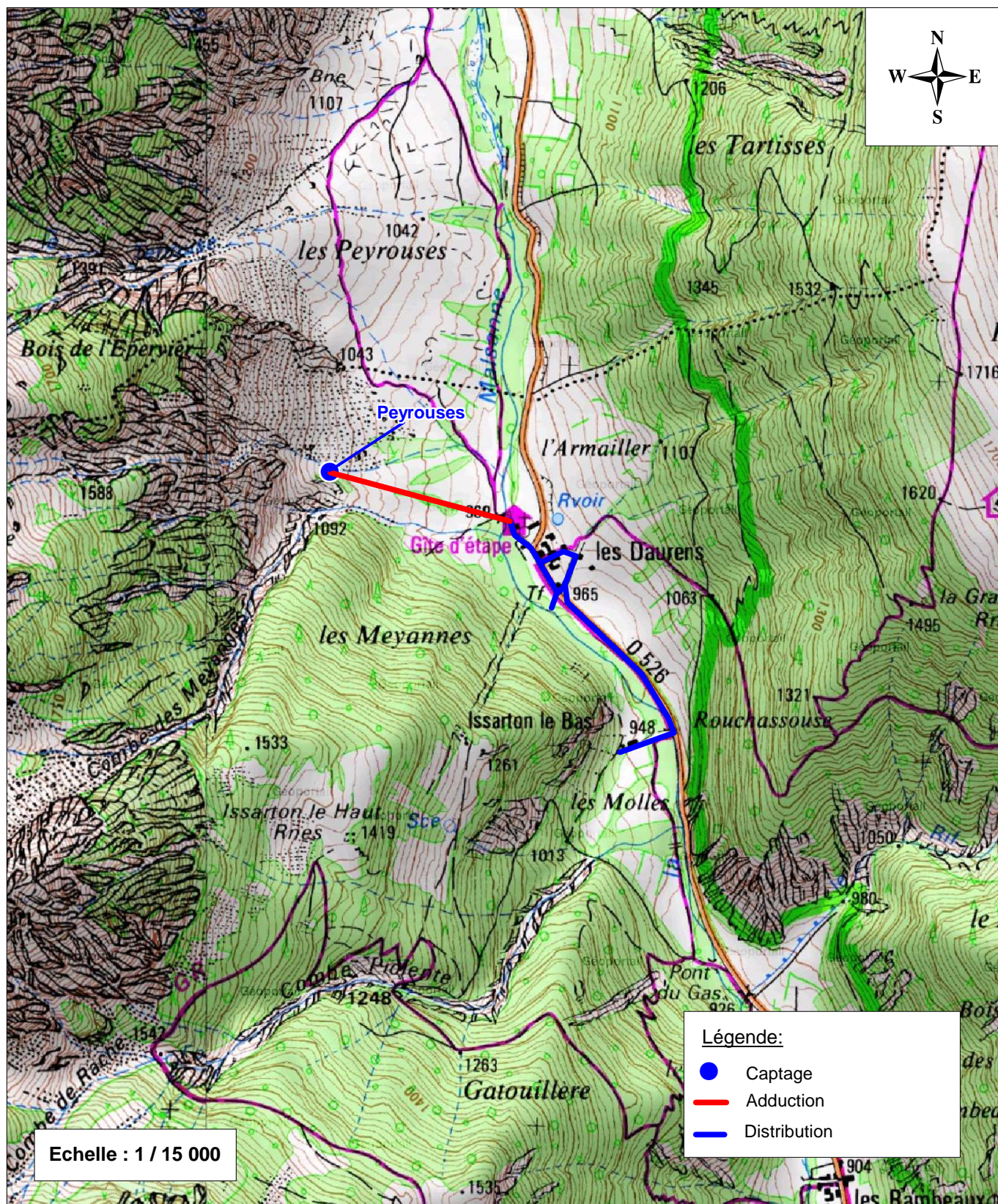


ETAPES Environnement
B.P. 4 - Rue des Bons Amis
01540 VONNAS

Dossier n°EE1122 - ALBC
Août 2011

Commune de CHANTEPERIER (38)

Dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréé



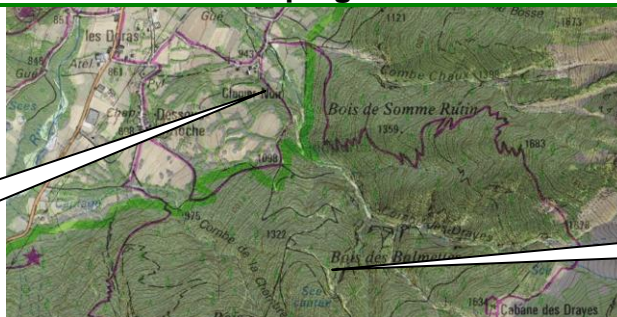
Plan du réseau d'adduction et de distribution secteur Peyrouses

Pièce B2

Commune de CHANTEPERIER (38)

Protection des captages des Balmettes

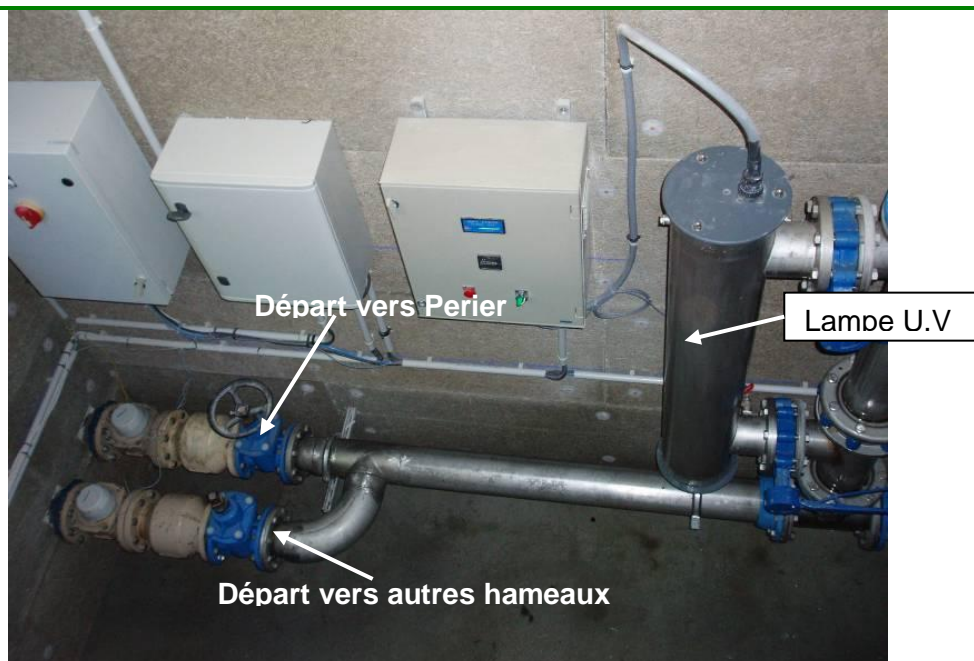
Réservoir Clapier Noir



Balmettes 1



Réservoir de Clapier Noir (gauche) et Intérieur du réservoir (droite)



Système de traitement par UV

Photographies de l'installation de traitement



ETAPES Environnement
B.P.4 - Rue des Bons Amis
01540 VONNAS

Dossier n°EE.1122 - ALBC
Février 2012